



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés

Luxembourg, le 30 juin 2015

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous souhaiterions poser une question parlementaire à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat concernant la position du gouvernement face au plan d'aide à la Grèce et à une éventuelle restructuration de sa dette.

Il paraît que tous les membres du gouvernement luxembourgeois ne sont pas sur la même longueur d'onde quant à une prolongation du plan d'aide à la Grèce et à une éventuelle restructuration de sa dette.

Alors que Monsieur le Ministre Nicolas Schmit préconise un revirement rapide et critique les mesures imposées par la troïka à la Grèce, Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat s'est dit opposé à une remise de dettes voire à une éventuelle restructuration de la dette grecque. Monsieur le Ministre des Finances s'est également montré très ferme vis-à-vis des Grecs. Finalement, Monsieur le Ministre François Bausch semble, quant à lui, préconiser une réduction des dettes.

C'est ainsi que nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat :

- Quelle est en définitive la position du gouvernement dans ce dossier ? Est-ce que Monsieur le Ministre peut garantir que cette position sera défendue par tous les membres du gouvernement ?

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre parfaite considération.

Diane Aehm
Députée

Gilles Roth
Député